



# **ECHIQUIER SMID BLEND EURO SRI S**

**SEPTEMBRE 2025** (données au 30/09/2025)



L'objectif du fonds est, dans le cadre d'une allocation dynamique actions décidée par la société de gestion, de chercher à profiter du développement des sociétés des pays de la zone euro, majoritairement de petites et movennes capitalisations, et en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsable.





832 M€ Actif net



136,51 € Valeur liquidative

Valeur liquidative publiée sur le site fundinfo.com

Horizon de placement conseillé



### **Gérants**

Nelly Davies, Thomas Gommenne

# Caractéristiques

FCP Type Durée de vie Création 16/06/2017 Date de 1ère VL 16/06/2017 Code ISIN FR0013245404 Code Bloomberg TOCULYS FP Devise de cotation

Affectation des résultats Capitalisation

MSCI EMU SMALL CAP NET Indice

RETURN EUR

Eligible au PEA Oui Classification SFDR Article 8

'L'indice du compartiment n'est pas aligné avec les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

### **Conditions financières**

Frais d'entrée 4% max, non acquis à l'OPC

Frais de sortie 1% max. Frais de gestion 1.15% TTC max.

Commission de Non surperformance

Swing pricing Non (définition en dernière page)

Min. de souscription 1 EUR

# Frais au

Frais de gestion et

1.09% administratifs et

d'exploitation

Coûts de transaction 0,22% Frais de Non

surperformance

# Informations opérationnelles

Valorisation Quotidienne Cut-off 14:30 Règlement ]+2

Valorisateur CACEIS Fund Administration

CACFIS Bank Dépositaire Décimalisation Dix-Millièmes

# Commentaire du gérant

Echiquier Smid Blend Euro SRI S progresse de 1,22% sur le mois et de 15,09% depuis le début de l'année.

Septembre déjoue les statistiques en terminant en légère hausse, malgré une accumulation de nouvelles négatives sur l'Allemagne et l'impasse budgétaire française. C'est un bon mois pour le fonds, aidé par notre surpondération sur les financières et le secteur de la défense (Renk, Indra, Exosens). Nos convictions allemandes ont également contribué, Cancom sur l'annonce d'un programme de rachat d'actions portant sur 10 % du capital et Bilfinger très exposé aux thématiques durabilité industrielle et efficacité énergétique. Parmi les détracteurs, Remy souffre d'un marché du cognac atone en Chine et aux US et nos valeurs industrielles allemandes sont pénalisées par les dernières données macroéconomiques (PMI, chômage, IFO) peu encourageantes. Lanxess a par ailleurs exprimé le souhait d'exercer son option de vente de sa participation dans Envalior, qui ne convainc pas le marché. Nous arbitrons Banca Mediolanum en faveur de Banca Monte dei Paschi pour jouer les synergies de fusion avec Mediobanca et la poursuite de la consolidation du marché bancaire italien ; nous cédons Imerys après une énième publication décevante et un projet lithium qui commence à prendre l'eau.

## Evolution de l'OPC et de son indice depuis la création (base 100)



Indice: source Bloomberg

## Performances (%)

			Annualisée			
	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création
OPC	+1,2	+15,1	+7,5	+11,9	+6,3	+3,7
Indice	+0,5	+20,1	+16,8	+15,7	+8,4	+5,2

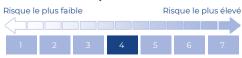


Source : La Financière de l'Echiquier, Bloomberg
Les performances passées ne sont pas indicatives des performances futures. Les rendements indiqués sont nets de frais de gestion mais bruts d'impôts pour l'investisseur. Les performances du compartiment et celles de l'indice de référence sont calculées coupons nets réinvestis. Le calcul tient compte de tous les frais et commissions.

Jusqu'au 30/12/2004, l'indice de référence était CAC 40 NR (ouverture). Puis jusqu'au 26/05/2013 CAC 40 NR. Puis jusqu'au 29/09/2019 EURO STOXX NR. Puis jusqu'au 23/05/2021 MSCI EMU MID CAP NR EUR. Et depuis le 24/05/2021, MSCI EMU SMALL CAP NET RETURN EUR

Autres indicateurs de risque (pas hebdomadaire)	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Volatilité de l'OPC	15,6	14,9	17,0		- 18,0
Volatilité de l'indice	15,2	14,8	16,0		- 17,7
Ratio de Sharpe	0,4	0,9	0,4		- 0,3
Beta	1,0	1,0	1,0		- 1,0
Corrélation	1,0	1,0	1,0		- 1,0
Ratio d'information	-2,8	-1,1	-0,5		0,3
Tracking error	3,5	3,4	4,4		- 5,0
Max. drawdown de l'OPC	-15,0	-20,2	-30,7		37,7
Max. drawdown de l'indice	-15,6	-15,6	-29,8		37,1
Recouvrement (en jours ouvrés)	21,0	91,0	410,0		- 170,0

## Indicateur de risque



Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur : risque de crédit, garantie. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé le produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Cet indicateur représente le profil de risque affiché dans le DIC. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 5 années. Avertissement : le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

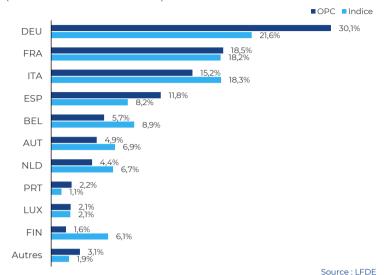
## Profil de l'OPC

VE/CA 2025	2,0
PER 2025	16,4
Rendement	4,1%
Active share	78,1%

# Poche trésorerie (en % de l'actif net) 4,2% Nombre de lignes 57 Capitalisation moyenne (M€) 4 436 Capitalisation médiane (M€) 2 779 Source: LFDE

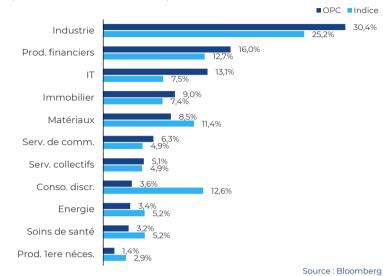
# Répartition géographique

(en % de l'actif net hors trésorerie)



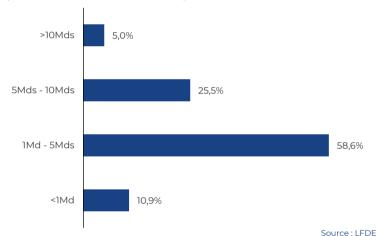
# Répartition sectorielle

(en % de l'actif net hors trésorerie)



# Répartition par taille de capitalisation (€)

(en % de l'actif net hors trésorerie)



## **Principales positions**

Valeurs	Pays	Secteurs	En % de l'actif net	
Bilfinger	DEU	Industrie	3,5	
BPER Banca	ITA	Prod. fina	3,3	
Scor	FRA	Prod. fina	3,1	
Indra Sistemas	ESP	IT	2,9	
Acea	ITA	Serv. coll	2,8	
Merlin Properties	ESP	Immobilier	2,7	
Rai Way	ITA	Serv. de c	2,6	
Bawag	AUT	Prod. fina	2,5	
Renk	DEU	Industrie	2,4	
Sacyr	ESP	Industrie	2,4	
Poids des 10 premières positions : 28,2%				

Source : LFDE

# Analyse de performance (mensuelle)

	-	_			
Top 3 contributeurs					
Valeurs		Performance	Contribution		
Renk		+40,3	+0,7		
Indra Sistemas		+10,5	+0,3		
Cancom		+13,9	+0,3		
Poids des 3 contributeurs : <b>6,7</b> %					

Flop 3 contributeurs					
Valeurs		Performance	Contribution		
Lanxess		-13,0	-0,2		
Remy Cointreau		-12,3	-0,2		
Wienerberger		-7,9	-0,2		
Poids des 3 contributeurs : <b>5,4</b> %					

Source : LFDE

# Profil GREaT du portefeuille

Approche ESG	Amélioration de note <sup>1</sup>
Taux de retraitement de l'univers de comparaison	25%
Score GREaT moyen pondéré du portefeuille	6,90
Score GREaT moyen pondéré de l'univers de comparaison retraité <sup>2</sup>	6,41

Le score GREaT est issu d'une méthodologie d'analyse ESG propriétaire du Groupe LBP AM. L'échelle du score GREaT est comprise entre 1 et 10, 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

- l'approche ESG dite en "amélioration de note" consiste à obtenir un score GREaT moyen pondéré du portefeuille supérieur à celui de l'univers de comparaison retraité.
- <sup>2</sup> L'univers de comparaison retraité correspond à l'univers duquel on a retiré un pourcentage d'émetteurs correspondant au taux de retraitement de l'univers de comparaison étant sur une liste d'exclusion applicable au portefeuille et/ou ayant les pires scores GRFaT.

ESG: critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance.

Pour en savoir plus sur la composition de l'univers de comparaison, nous vous invitons à consulter le prospectus du fonds.

## Méthodologie GREaT





## Gestion durable des **R**essources

Encourager la diffusion des meilleures pratiques en termes de gouvernance d'entreprise et d'éthique des affaires. Gérer durablement les ressources humaines ou naturelles : respect des droits de l'Homme, développement du droit du travail relations durables avec les fournisseurs et protection de l'environnement.



## Transition Energétique

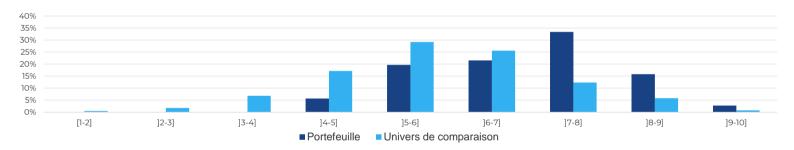
Maitriser les risques climatiques en accompagnant le passage d'un modèle économique fortement carboné vers un modèle plus sobre et plus durable. Développement des **T**erritoires

Promouvoir des pratiques responsables répondant aux Objectifs de Développement Durable sociaux et créatrices de valeur pour l'ensemble des parties prenantes en lien avec la chaîne de valeur.

	Portefeuille	Couverture du portefeuille	Comparable	Couverture du comparable	Type de comparable
<b>G</b> - <b>G</b> ouvernance responsable	6,26	99,0%	5,98	99,9%	
R - Gestion durable des Ressources	6,74	99,0%	5,66	99,9%	Univers de
E - Transition Energétique	6,77	99,0%	5,85	99,9%	comparaison
T - Développement des Territoires	6,45	99,0%	5,51	99,3%	

Le fonds ne prenant pas d'engagement de performance relatif à son comparable sur les piliers GREaT, le score du portefeuille peut être supérieur ou inférieur à celui de son comparable.

# Répartition du portefeuille et de l'univers de comparaison par score GREaT



## Meilleurs scores GREaT du portefeuille et contribution de chaque pilier au score GREaT de l'émetteur

Nom de l'émetteur	Poids dans le portefeuille	Score GREaT	G	R	Е	Т
Merlin Properties Socimi Sa	2,7%	9,36	8,7%	28,7%	37,2%	25,5%
Carmila Sa	2,0%	8,75	6,9%	37,7%	33,4%	22,1%
Vgp Nv	1,7%	8,60	6,1%	21,8%	38,2%	33,9%
Kemira Oyj	1,6%	8,40	22,3%	14,9%	25,5%	37,3%
Arcadis Nv	2,1%	8,33	37,1%	18,4%	15,7%	28,8%

# Indicateur de durabilité du portefeuille

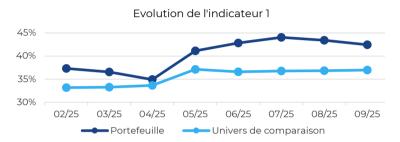
	Portefeuille	Engagement minimum
Pourcentage d'investissement durable	53,0%	40,0%

Au sens du réglement européen SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation), un investissement durable est un investissement est un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant que ces investissements ne causent pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquels les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Le pourcentage d'investissement durable présenté ici repose sur la méthodologie propriétaire du Groupe LBP AM, disponible en intégralité sur notre site internet https://cdn.lfde.com/upload/partner/sfdr-methodologie-investissement-durable.pdf

Indicateur 1 - Environnement	Portefeuille	Comparable
Trajectoire Net Zero	42,4%	37,0%
Taux de couverture	100,0%	100,0%

Indicateur 2 - Gouvernance	Portefeuille	Comparable
Mixité au sein des organes de gouvernance	41,1%	38,1%
Taux de couverture	99,0%	99,3%





Définition

Ratio femmes/hommes moyen dans les organes

sociétés concernées, en

de gouvernance des

Unité de mesure

% moven de femmes au

conseil d'administration

## Méthodologie de l'indicateur 1

Nom de l'indicateur	Définition	Unité de mesure
Trajectoire Net Zero	Part des entreprises dont les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont validés par SBTI.	%

pourcentage du nombre

Nom de l'indicateur

organes de gouvernance

Mixité au sein des

Méthodologie de l'indicateur 2

total de membres Source(s): CDP TEMP Source(s): MSCI,ASSET4,GAIARATING

Pour plus d'information concernant les méthodologies de calcul des indicateurs de durabilité et sur notre démarche d'investisseur responsable, veuillez-vous référer aux documents disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : www.lfde.com/fr/investissement-responsable/pour-aller-plus-loin/

Le label ISR de l'Etat français, est valable pour une durée limitée et est sujet à une réévaluation. Par ailleurs, son obtention par le compartiment ou l'OPC ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences des futures règles nationales ou européennes

# Objectif extra-financier du portefeuille

La démarche de gestion ISR du produit financier consiste à identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable selon l'analyse de la société de

Cette analyse repose sur la philosophie GREaT, propre à la société de gestion, articulée autour des 4 piliers suivants ;

- La Gouvernance responsable : ce pilier a notamment pour objectif d'évaluer l'organisation et l'efficacité des pouvoirs au sein des émetteurs (équilibre des pouvoirs, rémunération des dirigeants, ou encore éthique des affaires).
- La gestion durable des Ressources : ce pilier permet d'étudier les impacts environnementaux et la gestion du capital humain des émetteurs (qualité des conditions de travail et gestion des relations avec les fournisseurs). La transition économique et Energétique : ce pilier permet d'évaluer la stratégie des émetteurs en faveur de la transition énergétique (démarche de réduction des gaz à effet de serre et
- réponse aux enjeux de long terme).

Le développement des Territoires : ce pilier permet d'analyser la stratégie des émetteurs en matière d'accès aux services de base.

Plusieurs critères sont identifiés pour chaque pilier et suivis par le biais d'indicateurs collectés auprès d'agences de notation extra financières (MSCI ESG Research, Moody's ESG et

La méthodologie mise en place permet de réduire les biais, notamment capitalistiques et sectoriels.

Cette analyse quantitative est complétée par une analyse qualitative de la gouvernance des émetteurs. LFDE a mis en œuvre une méthodologie propriétaire d'analyse qualitative de la gouvernance à l'origine d'une note de gouvernance attribuée aux émetteurs. Cette note compléte le score quantitatif de "Gouvernance Responsable" attribuée par le modèle GREaT. Cette analyse s'appuie sur l'expérience de LFDE et a pour objectif d'identifier les émetteurs où la bonne gouvernance et l'excellence managériale impulsent des initiatives sociales et environnementales créatrices de valeur pour l'ensemble des parties prenantes.

In fine, la société de gestion reste seule juge la qualité extra-financière d'un l'émetteur, qui est exprimée :

Selon un score GREaT compris entre 1 et 10 – 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

Par ailleurs, la société de gestion applique des exclusions sectorielles et normatives visant à limiter l'investissement dans les émetteurs ayant des impacts négatifs trop importantes. Nos listes d'exclusions sectorielles incluent certains émetteurs de secteurs controversés comme le tabac, les jeux d'argent, le charbon, le pétrole et le gaz, selon les critères définis par la société de gestion. Notre liste d'exclusion normative est construite sur la base d'analyses des controverses ou allégations ESG et identifie les cas de violations sévères, systématiques et sans mesures correctives des droits ou des atteintes en matière ESG. En complément du socle commun d'exclusion de la société de gestion, les portefeuilles détenteurs du label ISR de l'Etat Français sont en conformité avec les exclusions obligatoires listées dans son référentiel.

## Glossaire

Ratio de Sharpe

Max. drawdown

Pays émergents

Duration

exercés)

Sensibilité

## Lexique des conditions financières

Mécanisme par lequel la valeur liquidative est ajustée à la hausse (respectivement à la baisse) si la variation de passif est positive (respectivement négative) de Swing pricing manière à réduire, pour les porteurs présents dans le fonds, le coût de réaménagement de portefeuille lié aux mouvements de passif

#### Lexique des indicateurs de risque

Volatilité Mesure de l'amplitude des variations du cours d'une action, d'un marché ou d'un fonds. Elle est calculée sur une période donnée et permet ainsi d'apprécier la

régularité des performances d'une action, d'un marché ou d'un fonds.

Indicateur de la rentabilité (marginale) obtenue par unité de risque pris Si le ratio est négatif : moins de rentabilité que le référentiel.

Si le ratio est compris entre 0 et 1 : surperformance avec une prise de risque « trop élevée »

Si le ratio est supérieur à 1 : une surperformance qui ne se fait pas au prix d'un risque « trop élevé ».

Bêta Indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence

Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son

Ratio d'information Indicateur synthétique de l'efficacité du couple rendement/risque. Un indicateur élevé signifie que le fonds dépasse régulièrement son indice de référence.

Indicateur permettant de comparer la volatilité du fonds face à celle de son indice de référence. Plus la « tracking error » est élevée, plus le fonds à une Tracking error

performance moyenne éloignée de son indice de référence.

Recouvrement (en jours

Le « max drawdown » (perte successive maximale) mesure la plus forte baisse dans la valeur d'un portefeuille.

Délai de recouvrement, qui correspond au temps nécessaire au portefeuille pour revenir à son plus haut niveau (avant le « max drawdown »). ouvrés)

> Variation de la valeur d'un actif lorsqu'une autre donnée varie dans le même temps. Par exemple, la sensibilité taux d'une obligation correspond à la variation de son prix engendrée par une hausse ou une baisse des taux d'intérêts d'un point de base (0,01%).

## Lexique de l'analyse financière

VE/CA Ratio de valorisation d'entreprise : valeur de l'entreprise/CA (chiffre d'affaires).

PFR Ratio de valorisation d'entreprise: Price Earning Ratio = capitalisation boursière/résultat net

Par opposition à la consommation de base, elle représente l'ensemble des biens et services considérés comme non essentiels Consommation discrétionnaire

Consommation de base Par opposition à la consommation discrétionnaire, elle représente des biens et services considérés comme essentiels

Services de Ce secteur regroupe les gérants de réseaux de télécommunication et prestataires de services de communication et de transmission de données.

communication

nouvelles entreprises et infrastructures ainsi que le niveau et la qualité de vie des habitants.

Matières premières Ressource naturelle utilisée dans la production de produits semi-finis ou finis, ou comme source d'énergie.

## Lexique de l'analyse crédit

**Obligation « investment** Une obligation est dite « investment grade », c'est-à-dire si sa notation financière par les agences de notation financière est supérieure à BB+. grade

Obligation « high yield » Une obligation est dite « high yield », c'est-à-dire à haut rendement, si sa notation financière par les agences de notation financière est inférieure à BBB-.

Durée de vie movenne de ses flux financiers pondérée par leur valeur actualisée. Toutes choses étant égales par ailleurs, plus la duration est élevée, plus le

On parle de pays émergent pour parler de pays dont la situation économique est en voie de développement. Cette croissance est calculée selon le PIB, les

risque est grand.

Yield to worst Rendement le plus mauvais que peut obtenir une obligation, sans que l'émetteur n'aille jusqu'au défaut de paiement. Rendement d'une obligation intégrant dans le calcul les dates de « call » éventuelles intégrés à l'obligation. Ces dates de « call » correspondent à des échéances Rendement (tous call

intermédiaires qui donnent la possibilité de rembourser l'emprunt avant sa date de maturité finale

# Pour plus d'information

Ce document, à caractère commercial est avant tout un rapport mensuel sur la gestion et les risque du compartiment, par ailleurs, il a pour but de vous informer de manière simplifiée sur les caractéristiques du compartiment.

Pour plus d'information sur les caractéristiques et les frais de ce compartiment, nous vous invitons à lire les documents réglementaires (prospectus disponible en anglais et en français et DIC dans les langues officielles de votre pays) disponible gratuitement sur notre site internet www.lfde.com

Les investisseurs ou investisseurs potentiels sont informés qu'ils peuvent obtenir un résumé de leurs droits dans la langue officielle de leur pays ou en anglais sur la page Informations réglementaires du site internet de la société de gestion www.lfde.com ou directement via le lien ci-dessous https://cdn.lfde.com/upload/partner/Droitsdelinvestisseur.pdf

Information relative au taux de précompte mobilier: pour les parts de distribution, taxation à 30 % des dividendes versés. Pour les parts de capitalisation des fonds investissant plus de 10 % de leur actif net en titres de créances, taxation à 30 % des revenus provenant directement ou indirectement du rendement des titres de créances

Les investisseurs ou investisseurs potentiels peuvent également déposer une réclamation selon la procédure prévue par la société de gestion. Ces informations sont disponibles dans la langue officielle du pays ou en anglais sur la page Informations réglementaires du site internet de la société de gestion www.lfde.com ou directement via le lien ci-dessous : https://cdn.lfde.com/upload/partner/Droitsdelinvestisseur.pdf

Enfin, l'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de mettre fin aux accords de commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.

